

Prédication au temple de Saint-Marcellin, le 26 octobre 2014

Frédéric Maret, pasteur

Commémoration de la Réforme : Romains 7:22 à 8 :17

Le 31 octobre 1517 est considéré par les historiens comme marquant le début de la Réforme par Martin Luther. C'est la raison pour laquelle, dans de nombreux temples protestants, la Réforme est commémorée lors du dernier culte du mois d'octobre. La tradition veut que la prédication porte sur le huitième chapitre de l'Épître aux Romains, le passage biblique qui aurait permis à Luther de comprendre le rôle de la grâce dans le plan de salut.

Je vais donc ce matin respecter cette tradition mais dans un souci de clarté nous lirons la Parole de Dieu à partir de la fin du chapitre 7, et je vous invite à ouvrir vos bibles et à vous lever pour que nous proclamions ensemble la Parole de Dieu en Romains 7:22 à 8:17.

7: 22 Car je prends plaisir à la loi de Dieu, dans mon for intérieur, 23 mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon intelligence et qui me rend captif de la loi du péché qui est dans mes membres.

24 Malheureux que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ? 25 Grâces soient rendues à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur ! ... Ainsi donc, par mon intelligence, je suis esclave de la loi de Dieu, tandis que, par ma chair, je suis esclave de la loi du péché.

8: 1 Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus, qui marchent non selon la chair mais selon l'Esprit.

2 En effet, la loi de l'Esprit de vie en Christ-Jésus m'a libéré de la loi du péché et de la mort. 3 Car — chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force — Dieu, en envoyant à cause du péché son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, a condamné le péché dans la chair ; 4 et cela, pour que la justice prescrite par la loi soit accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit.

5 En effet, ceux qui vivent selon la chair ont les tendances de la chair, tandis que ceux qui vivent selon l'Esprit ont celles de l'Esprit. 6 Avoir les tendances de la chair, c'est la mort ; avoir celles de l'Esprit, c'est la vie et la paix. 7 Car les tendances de la chair sont ennemies de Dieu, parce que la chair ne se soumet pas à la loi de Dieu, elle en est même incapable. 8 Or ceux qui sont sous l'emprise de la chair ne peuvent plaire à Dieu.

9 [Quant à] vous, vous n'êtes plus sous l'emprise de la chair, mais sous celle de l'Esprit, si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit de Christ, il ne lui appartient pas. 10 Et si Christ est en vous, le corps, il est vrai, est mort à cause du péché, mais l'esprit est vie à cause de la justice. 11 Et si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ-Jésus d'entre les morts donnera aussi la vie à vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous.

12 Ainsi donc, [frères et sœurs], nous sommes débiteurs, mais non de la chair, pour vivre encore selon la chair. 13 Si vous vivez selon la chair, vous allez mourir ; mais si par l'Esprit vous faites mourir les actions du corps, vous vivrez, 14 car tous ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu sont [enfants] de Dieu. 15 Et vous n'avez pas reçu un esprit de servitude, pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba ! Père ! 16 L'Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. 17 Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers : héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, afin d'être aussi glorifiés avec lui.

« Il n'y a donc maintenant **aucune condamnation** pour ceux qui sont en Christ-Jésus, qui marchent non selon la chair mais selon l'Esprit ». C'est là un verset bien connu, que la plupart d'entre nous connaissons par cœur depuis les débuts de notre vie chrétienne.

À la fin du chapitre 7 Paul une opposition entre l'Esprit et la chair. **Le croyant régénéré** prend plaisir à la loi de Dieu mais il **vit un tiraillement** entre la sanctification qui le réjouit et le rend heureux, d'une part, et d'autre part le péché qui reste tapi à sa porte, comme l'a dit Dieu à Caïn¹. C'est le Christ ressuscité qui nous délivrera de ce corps qui conduit à la désobéissance et à la mort spirituelle et physique. Au dernier verset du chapitre 7 Paul nous dit qu'il est par son intelligence esclave de la loi de Dieu mais par la chair esclave du péché. L'opposition Esprit/chair correspond à l'opposition intelligence/chair. L'intelligence humaine, éclairée par l'Esprit de Dieu, est bonne, car elle conduit à la soumission à la volonté de Dieu. Je saute sur l'occasion pour insister sur le fait que l'intelligence, c'est à dire l'effort intellectuel que nous pouvons fournir pour comprendre les choses de Dieu, est nécessaire et que nous aurions tort de la dévaloriser, et que, de même, il est toujours nécessaire d'observer la Loi de Dieu. En revanche, la chair est bestiale, elle conduit au dérèglement et au péché. Nous comprenons donc mieux le **contexte** dans lequel Paul a écrit le célèbre verset « Il n'y a **donc** plus aucune condamnation.. » : *donc* relie ce verset à ce qui précède. Il y a deux voies : la voie large de la bestialité qui conduit au péché et à la mort et le chemin étroit² que prennent celles de ceux qui comprennent la Loi de Dieu et la mettent en pratique. **Donc**, ceux qui font le bon choix et sont guidés par l'Esprit Saint ne sont plus sous la condamnation de Dieu.

Aux versets 2 à 4 du chapitre 8 Paul met en opposition la loi de l'Esprit et la loi du péché et de la mort. C'est par le Christ crucifié que nous cessons d'être sous l'emprise du péché. C'est l'un des nombreux passages où la Bible explique que le salut est possible parce que Jésus a porté nos péchés à **la Croix**, pour expier nos fautes à la place de quiconque croit, se repent et s'engage au service de Dieu à la suite de Jésus. Il y a donc deux voies : la voie de ceux qui se sont mis au bénéfice du sacrifice de Jésus par la repentance, la foi et l'engagement, et d'autre part la voie de ceux qui ont encore le poids de leur péché sur les épaules.

Aux versets 5 à 8, ce que Paul met en opposition, ce sont **les tendances de la chair et les tendances de l'Esprit**. Paul insiste donc sur le fait qu'il y a **deux modes de vie**. On peut vivre sous l'emprise de la chair, sous l'empire des sens en quelque sorte, lorsque la chair et le péché dominant et que l'on demeure séparé de Dieu. On peut en revanche avoir les « tendances de l'Esprit », c'est à dire marcher, par la puissance de l'Esprit Saint reçu à la conversion, conformément à ce que Dieu nous demande. « La chair ne se soumet pas à la loi de Dieu ». L'Esprit, lui, s'y soumet. Ainsi c'est l'Esprit de Dieu qui nous permet de nous comporter comme Dieu l'exige. Une âme non régénérée par l'Esprit Saint est incapable de satisfaire Dieu par son comportement. Vivre selon l'Esprit, ce n'est pas vivre selon notre bon plaisir sous prétexte que nous sommes sauvés. **Vivre selon l'Esprit, c'est nous soumettre à la loi de Dieu en Christ par la puissance du Saint-Esprit en nous.**

Puis **Paul interpelle ses lecteurs** au sujet de leur salut. S'ils ont l'Esprit de Dieu, cet Esprit donnera la vie à leurs corps mortels : **ils ressusciteront** avec le Ressuscité, « si du moins l'Esprit de Dieu habite en vous », précise-t-il. Encore une fois, Paul rappelle qu'il y a deux situations possibles : avec l'Esprit de Dieu ou sans lui. Paul sait que parmi ses lecteurs, qui pourtant font apparemment partie de l'Église (puisque l'épître est adressée aux Chrétiens de Rome), **il s'en trouve sans doute qui ont encore besoin de faire l'expérience de la conversion intérieure.**

1 Genèse 4:6

2 Matthieu 7:14

J'aime ce que dit Paul au verset 12 : « nous sommes débiteurs, mais non de la chair ». Nous ne devons rien à la chair. S'efforcer de plaire à Dieu sans avoir recours au Christ et à l'Esprit, cela ne nous sauvera pas. De même, demeurer sous l'emprise de la chair, c'est à dire nous laisser guider par les désirs notre nature humaine, sans prêter attention à la loi divine, cela ne nous donnera pas le bonheur. **Nous devons tout à Dieu** qui nous sauve par Jésus et qui nous régénère, qui nous fortifie par l'Esprit Saint.

Revenons au verset en exergue : « Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus, qui marchent non selon la chair mais selon l'Esprit ». C'est traditionnellement le chapitre 8 qui est lu lors de la commémoration de la Réforme et de même, on cite très souvent ce chapitre *in extenso* mais on connaît beaucoup moins les chapitre 6 et 7 qui pourtant forment avec le chapitre 8 une belle unité de sens.

« Être en Christ-Jésus », expression utilisée ici par Paul, nous rappelle un verset de l'Épître aux Galates que nous avons rencontré deux fois déjà ces derniers mois : « Vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ³ ». **Être en Christ**, c'est nous présenter devant Dieu comme couverts par la justice de Jésus. Paul nous dit aussi que nous sommes « cachés avec le Christ en Dieu⁴ » : être en Christ c'est être en Dieu, c'est être retournés dans la maison de notre Père céleste. C'est presque une image maternelle : en Dieu, nous sommes comme de retour dans les entrailles de notre créateur, Jésus étant comme une sorte de frère jumeau dans les mêmes entrailles. Cachés en Dieu, protégés, pleinement réconciliés et promis à une communion parfaite. Nous sommes conduits par l'Esprit à ne plus marcher dans le péché et sous la colère de Dieu mais à marcher dans la foi, l'espérance et l'amour⁵.

Ainsi, ceux qui sont en Christ n'ont plus **aucune condamnation** à craindre de la part des hommes. Le châtement qui nous donne l'assurance de la réconciliation avec Dieu est tombé sur Jésus⁶. La condamnation à la « mort éternelle » est levée et nous sommes assurés d'être sauvés, d'avoir la vie éternelle. C'est pourquoi les Chrétiens attachés à l'enseignement bibliques insistent tant sur la notion de **conversion** : c'est à la conversion, transformation du cœur par l'effet de la grâce de Dieu, que nous recevons l'assurance de notre salut.

L'assurance du salut va de pair avec **l'assurance du pardon de Dieu**. « Aucune condamnation » signifie aussi que Dieu ne veut pas que nous vivions dans un perpétuel sentiment de culpabilité. Dieu m'aime, il m'a pardonné, je suis sauvé, je confesse quotidiennement mes fautes à Dieu et je me dois de marcher dans la sanctification. Certes il est nécessaire d'avoir conscience de notre péché. Le péché doit être confessé et, dans la mesure du possible, réparé. Nous devons, dans la mesure où cela dépend de nous⁷, vivre en paix avec les autres. Nous confessons, nous réparons, nous reprenons notre marche spirituelle... mais bien souvent nous gardons un profond sentiment de culpabilité. Nous oublions qu' « il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus, qui marchent non selon la chair mais selon l'Esprit ». Plus de condamnation, cela veut dire qu'il n'y a pas lieu de vivre avec un perpétuel sentiment de culpabilité.

Il en est ainsi même **lorsque la personne que nous avons offensée refuse de nous pardonner où qu'elle est décédée**. La gravité du péché réside dans l'offense qui est faite à Dieu. Certes il est grave de faire du mal à mon prochain mais l'acte commis est grave avant tout parce qu'il est une offense à Dieu. **Si Dieu pardonne, je n'ai plus à ressentir de culpabilité**. Il est donc infiniment rassurant et libérateur de comprendre ce qu'est le péché : une offense à Dieu avant d'être une offense à autrui. C'est ce qui le rend pardonnable.

3 Galates 3:27

4 Colossiens 3 :3

5 I Corinthiens 13 :13

6 Ésaïe 53:5

7 Romains 12 :18

Notre désobéissance à la Loi divine nous conduit parfois à **nous faire du mal à nous-mêmes**. La pratique de sports dangereux, l'abus d'alcool (même sans mettre la vie d'autrui en danger), les désordres sexuels (sans parler de leurs conséquences pour autrui) et les dépenses inconsidérées (outre le fait que c'est un manque d'amour pour les plus démunis que nous privons de notre générosité) sont des péchés parce qu'ils mettent en danger la personne elle-même et que cela va à l'encontre du désir de Dieu que nous soyons heureux et épanouis. Suite à un accident ou à une maladie liée à une vie désordonnée, nous pouvons être soumis à des souffrances physiques terribles. Nous en serons libérés par le temps, par la médecine, par un miracle ou par la Résurrection. Quant à la culpabilité, nous devons en être libérés par le pardon de Dieu, demandé, reçu et accepté.

On raconte qu'avant d'approfondir sa lecture de Romains 8, Luther portait sous sa robe moine et à même la peau une **chemise de crin** dans le but de provoquer une souffrance pour l'expiation des péchés. De nos jours encore certains Catholiques-romains portent des cilices, des objets produisant une souffrance supposée utile à l'expiation donc au salut. Cette pratique est de nouveau à la mode depuis la fin du vingtième siècle. On ne porte plus de chemises de crin mais, autour du bras ou de la cuisse, des sortes de bracelets munis de pointes qui entrent dans la chair. Or, après avoir compris Romains 8, Luther, dit-on, a jeté sa chemise de crin. « Il n'y a (...) aucune condamnation pour ceux qui sont en Christ-Jésus, qui marchent non selon la chair mais selon l'Esprit » ! Il ne s'agit pas pour nous de demeurer dans nos péchés, de piétiner la Loi de Dieu ni d'observer la Loi de Dieu sans le secours de l'Esprit de Dieu, et il ne s'agit pas non plus pour nous de demeurer dans nos souffrances spirituelles et encore moins de provoquer des souffrances pour expier quoi que ce soit. Être en Christ, répétons-le, signifie que l'on a compris que **Jésus a tout porté à la Croix** et que nous sommes au service d'un Dieu d'amour qui veut notre bonheur. Lorsqu'**Aaron** entrait dans le sanctuaire il devait porter une chemise de lin⁸. En effet, Dieu est amour c'est la douceur du lin qu'il veut donner à quiconque s'approche de lui

J'en reviens à des choses que j'ai déjà dites lors de précédentes prédications, sans doute assez maladroitement. La souffrance n'est pas utile, elle n'est pas méritoire et **Dieu n'aime pas nos souffrances**. Certes il est parfois nécessaire de souffrir pour servir Dieu. Nous pensons à celles et ceux qui, en Orient, au Soudan, en Corée du Nord et sous bien d'autres cieux acceptent d'endurer des souffrances inimaginables plutôt que de renier leur foi en Dieu. Or ce ne sont pas leurs souffrances que Dieu agrée et que nous devons admirer : c'est leur persévérance en dépit de la souffrance. La souffrance quant à elle doit être combattue parce qu'elle vient du diable.

Débarraisons-nous donc de nos chemises de crin, de toute les souffrances inutiles dont Dieu veut nous libérer. Tout d'abord, si ce n'est pas déjà fait, débarraisons-nous des conséquences éternelles du péché par la conversion. Ensuite, dans la sanctification, cessons de croire que Dieu nous rejette parce que nous sommes imparfaits et cheminons avec le Christ, jour après jours, avec sérénité, en acceptant le pardon de Dieu et en prenons à chaque instant conscience de sa présence à nos côtés. Cessons de ruminer le passé. Cessons de croire que tous nos malheurs sont la conséquence de nos péchés et que nous devons nous complaire dans la souffrance pour expier. Jetons par dessus bord nos chemise de crin et **endossons la chemise de lin de la foi, de l'espérance et de l'amour, car nous avons revêtu Christ**.